

la corruption concernant les liens entre la mafia et les politiciens italiens se sont poursuivis tout au long de l'année.

À la suite des élections présidentielles en avril et des élections municipales en juin, la France a procédé à des changements constitutionnels à l'automne en élargissant la portée des référendums nationaux pour y inclure des projets de loi portant sur les orientations générales de la politique sociale et économique, et l'organisation et le fonctionnement des services publics. En Allemagne, l'opposition en Bavière a obtenu une décision judiciaire qui obligerait le gouvernement à tenir des plébiscites au niveau municipal sur des questions touchant directement la population. Tout au long de 1995, les Länder allemands ont continué de mettre en œuvre les règlements de l'UE permettant aux nationaux autres qu'allemands de participer aux élections municipales, conformément aux efforts déployés par l'UE afin d'étoffer les principes démocratiques qui sous-tendent l'intégration européenne.

LES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES

L'OSCE, qui joue depuis longtemps un rôle de premier plan dans l'appui aux nouvelles démocraties par l'entremise de son Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), s'est vu confier la responsabilité de surveiller la mise en œuvre des dispositions électorales des accords de Dayton. Les responsabilités assumées par l'OSCE en Bosnie sont de loin supérieures à tout ce qu'ont entrepris l'OSCE et le BIDDH à ce jour. Le BIDDH a également appuyé activement les élections dans l'ancienne Union soviétique et a entrepris, pour la première fois, un programme de coopération avec l'ONU dans le but d'appuyer les élections en Arménie en juillet, programme qui a par la suite été repris en Azerbaïdjan en novembre. Le Canada a fourni un soutien technique à ces deux initiatives conjointes.

S'inspirant des principes démocratiques énoncés dans la déclaration de Harare, le Commonwealth a adopté le programme d'action de Millbrook lors de la réunion des chefs de gouvernement tenue en novembre à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Dans cet accord, le Commonwealth demandait un appui soutenu aux institutions démocratiques et, pour la première fois, donnait à l'organisation un mandat explicite de réagir lorsque les principes démocratiques étaient violés de façon flagrante. Un groupe d'action des ministres des Affaires étrangères, composé du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni, de la Jamaïque, de la Malaisie, du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, a été constitué pour formuler des réponses collectives aux violations